

Date d'élaboration du profil : octobre 2011

Caractéristiques de la baignade		Schéma de la zone de baignade																						
<p>Nom de la baignade : Le Petit Sergent</p> <p>Commune : Le Bois Plage-en-Ré</p> <p>Département : Charente-Maritime</p> <p>Région : Nouvelle Aquitaine</p> <p>Personne responsable de l'eau de baignade : Mairie du Bois Plage-en-Ré</p> <p>Heures de surveillance (le cas échéant) : NON SURVEILLEE</p> <p>Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : <i>importante</i></p>																								
Historique de la qualité de l'eau de baignade		Carte de la zone d'étude																						
Directive	2006/7/CE																							
Classement	2019	2020	2021	2022																				
★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★																				
<p>★★★★ : Excellente qualité / ★★★ : Bonne qualité / ★★ : Qualité suffisante / ★ : Qualité insuffisante</p> <p>Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Date</th> <th style="text-align: center;">Type de pollution</th> <th style="text-align: center;">Origine de la pollution</th> <th style="text-align: center;">Interdiction de baignade</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">2019</td> <td style="text-align: center;">RAS</td> <td></td> <td style="text-align: center;">NON</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2020</td> <td style="text-align: center;">RAS</td> <td></td> <td style="text-align: center;">NON</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2021</td> <td style="text-align: center;">RAS</td> <td></td> <td style="text-align: center;">NON</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2022</td> <td style="text-align: center;">RAS</td> <td></td> <td style="text-align: center;">NON</td> </tr> </tbody> </table>					Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de baignade	2019	RAS		NON	2020	RAS		NON	2021	RAS		NON	2022	RAS		NON
Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de baignade																					
2019	RAS		NON																					
2020	RAS		NON																					
2021	RAS		NON																					
2022	RAS		NON																					

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction de pollutions
Rejet station d'épuration	Faible	A moins d'1km	Résultats des bilans d'autosurveillance	Mise en place d'une cellule de crise en cas de dysfonctionnement ou résultats	Réalisation d'une modélisation du rejet d'eaux traitées venant de la station d'épuration	Mise en place par SAUR des moyens nécessaires au retour à la normal du fonctionnement de la station d'épuration
Pollutions diffuses (déchets, fréquentation, déjections canines)	Faible à Fort	Variable	Résultats d'analyses : Dénombrement E.Coli/Entéroco.	Communication – Fermeture de la plage si nécessaire	Campagne d'Information au public	Poursuivre le nettoyage régulier de la plage